



L'actualité :

- **Mardi 21 octobre :**
répétition des saynètes avec
Mme Cotin à 18h30 chambre
chaude
- **Jeudi 23 octobre :**
nettoyage massifs de fleurs
- **Mercredi 29 octobre :**
marché aux chrysanthèmes
de 9 h à 12 h30
- **Lundi 10 et mardi 11
novembre:**
commémoration de la guerre
14-18
- **Lundi 17 novembre 20h:**
réunion du conseil municipal
- **Mercredi 10 décembre
20h30 :**
réunion du conseil
communautaire de la CCCV
- **Dimanche 14 décembre :**
marché Noël

Le mot du maire :



Pour vous informer des projets, des réflexions et des décisions du conseil municipal, mais aussi des événements et de l'actualité qui concernent le village nous avons créé spécialement :

LE PETIT ECHO

L'objectif étant d'établir un lien entre tous les habitants, *LE PETIT ECHO* n'est donc pas réservé uniquement à la communication du conseil municipal. Chaque association pourra aussi l'utiliser, il suffira pour cela de donner à la mairie, dans un délai raisonnable, les informations à diffuser. Nous essayerons d'être les plus réactifs possibles.

LE PETIT ECHO aura le format A5. Il sera édité en fonction de l'actualité et sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Il ne vous a pas échappé que le titre « *LE PETIT ECHO* » fait référence à « L'Echo du Mont Blanc » publié habituellement en fin d'année. Ce bulletin continuera toujours de l'être et son contenu fera, comme d'habitude, la rétrospective de l'année.

Parallèlement à ce *PETIT ECHO* nous préparons le site internet de la commune. Il devrait être opérationnel au début de l'année 2015 et sera présenté aux vœux du maire. Le bandeau du haut de cette page correspond à celui de la page d'accueil du site.

Par son environnement, sa situation et ses équipements Chamery offre à ses habitants un cadre de vie agréable. *LE PETIT ECHO* n'a comme seule ambition d'être le relai de ce qui s'y vit.

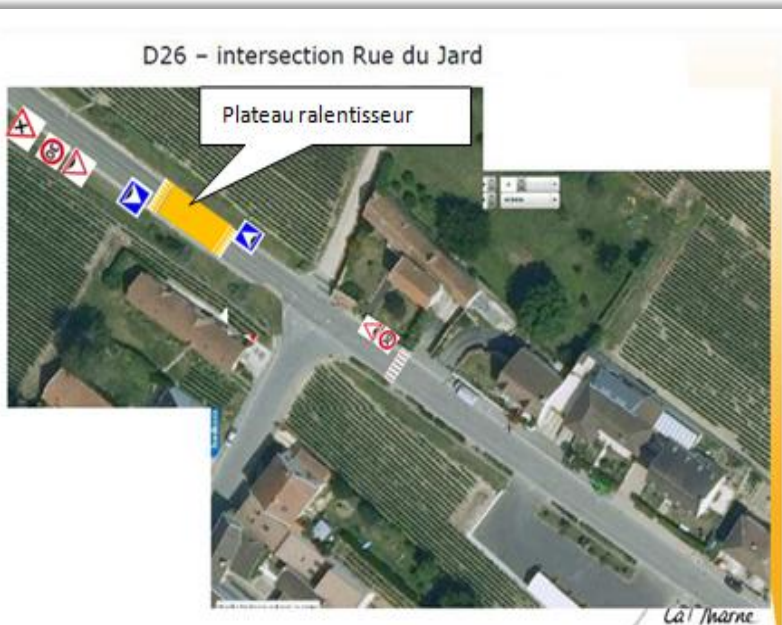
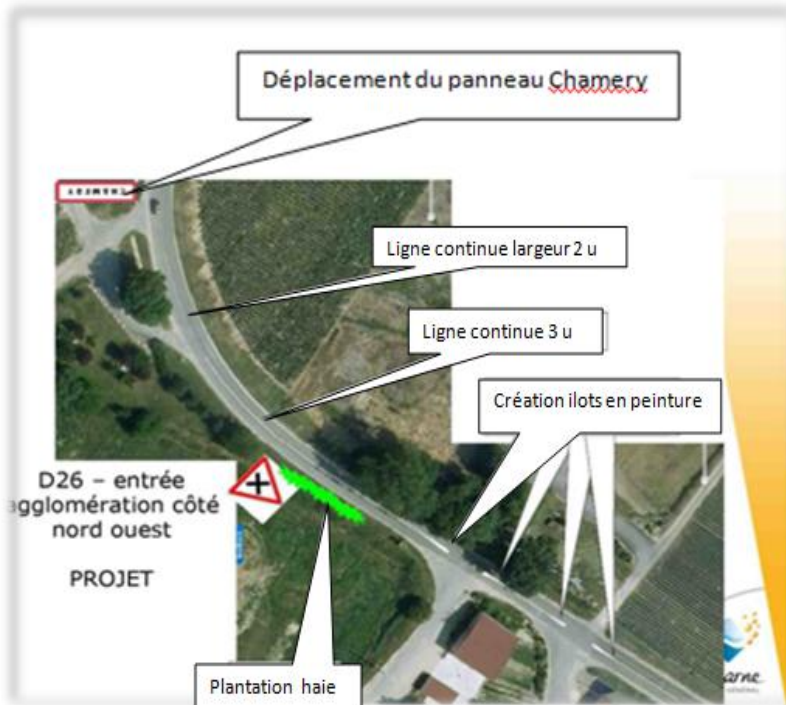
Sécurisation de la traversée de Chamery par la RD26

Nous constatons tous les jours la vitesse excessive des voitures sur la RD26 à la traversée du village. Plus de la moitié des véhicules roulent à plus de 50 km/h. Il n'est pas rare, aussi, d'observer des infractions aux « cédez-le-passage ».

Alors que faire ?

Le comportement d'un conducteur en entrée d'agglomération dépend beaucoup de la perception qu'il en a. De nombreux indicateurs influent sur sa réactivité. La traverse de Chamery est située au bord du village, et non au cœur. La transition entre rase campagne et agglomération est diffuse au sens de la perception visuelle. Le long de la

RD26 l'urbanisation est faible ; le bâti est éparé ; cet environnement n'incite pas au ralentissement. Pour forcer l'automobiliste à ralentir deux solutions peuvent être mises en œuvre : implanter à certains endroits des plateaux ralentisseurs et des passages pour piétons, et déplacer les panneaux d'entrée d'agglomération.



Remplacer les « cédez-le-passage » de la RD 26 par des stops! Mais le « trop de stops » tue le stop. L'automobiliste marquera-t-il à chaque fois l'arrêt ? Rien n'est moins sûr. Les infractions au code de la route, avec perte de 4 points, deviendraient monnaie courante.

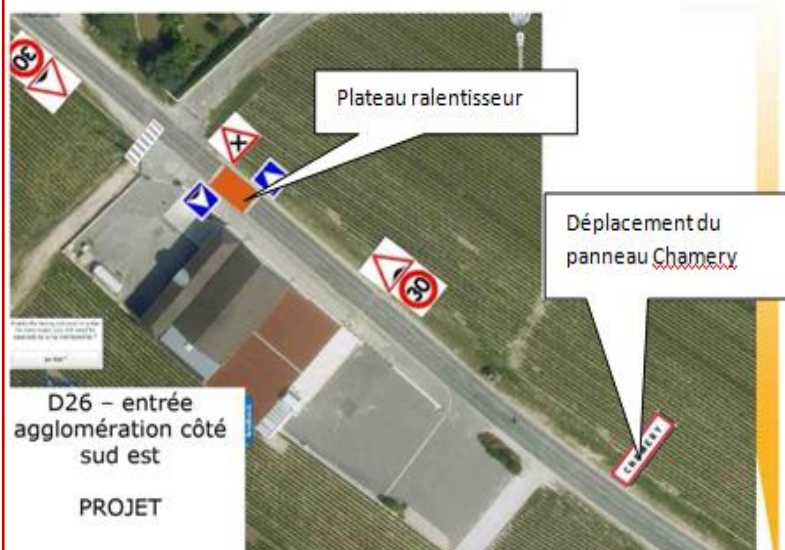
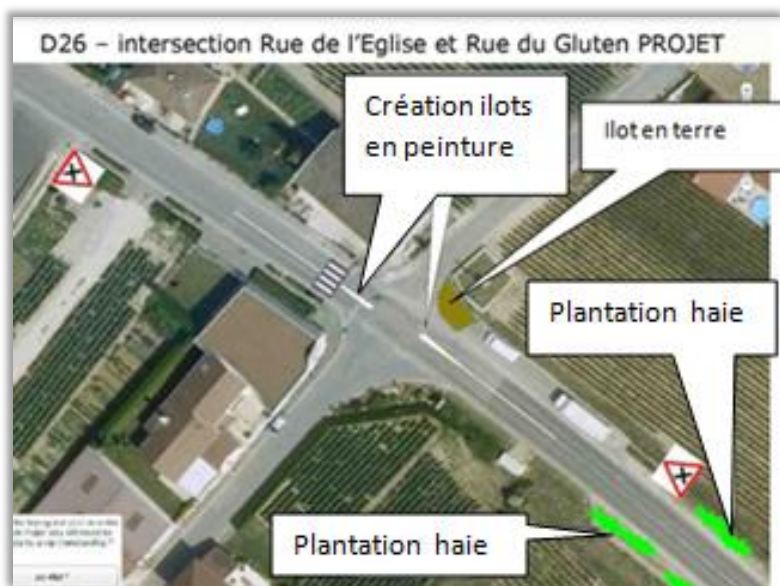
Maintenir les « cédez-le-passage ». Les « cédez-le-passage » donnent la priorité à ceux qui viennent des rues du village, mais nous savons tous par expérience que seule la prudence nous protège et que forcer le passage serait une prise de risques inutile.

Aussi, en cas d'accrochage le conducteur d'un véhicule bénéficiant de la priorité pourrait être considéré comme partiellement ou même totalement responsable s'il a forcé le passage. La règle du « cédez-le-passage »

LE PETIT ECHO

est-elle toujours bien comprise ? On peut se poser la question. Le retour, pour tout le monde, à une règle simple comme celle de la priorité à droite paraît nécessaire et judicieux.

Aménager autrement. C'est la décision prise par le conseil municipal. Vous trouverez ci-dessous les modifications qui vont être apportées sur proposition des services compétents du Conseil Général :



- *Déplacement des panneaux d'entrée du village pour les rendre visibles de loin.*
- *Changement du régime de priorité (retour à la **priorité à droite**)*
- *Création d'îlots en peinture aux intersections pour améliorer la perception de la priorité à droite.*
- *Installation de plateaux de ralentissement*
- *Création de passage pour piétons*
- *Plantation de haies (<1m de hauteur) sur le bord de la route pour rétrécir le champ de vision du conducteur*

• *Réduction de la largeur de la route au niveau du carrefour du calvaire par la création d'un îlot en terre limité par une bordure.*

Les photographies jointes vous permettront de mieux visualiser les nouveaux aménagements. Les travaux devraient bientôt débuter .

Le maire

Informations générales

•Préparation du 11 novembre

Nous sommes à la recherche de personnes qui accepteraient de jouer une saynète.

N'hésitez pas à venir mardi 21 octobre à 18 h30 à la chambre chaude .

•Nettoyage des massifs

Rendez-vous jeudi 23 octobre à 9h30 au calvaire pour le nettoyage des massifs de fleurs.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Munissez vous de vos outils.

LE PETIT ECHO

• Fossé le long de la salle des fêtes

Pour des raisons de sécurité le fossé le long de la salle des fêtes a été busé. Les travaux ont été réalisés par la société SOLOTRA .

• Camping-cars

Des panneaux ont été implantés sur le parking de la salle polyvalente pour signaler les emplacements réservés aux camping-cars . La capacité d'accueil a été fixée à 7 places. Malgré cela, il n'est pas rare de dénombrer plus 7 camping-cars en stationnement.

• Rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place cette année. Des activités périscolaires sont proposées aux enfants en fin de journée. L'animation est assurée par l'association Le Temps Des Copains. Cette réforme va avoir un coût certain, son montant est en cours d'évaluation.

• Maisons neuves

Les travaux des maisons neuves de la commune situées dans le nouveau lotissement sont terminés. Elles sont toutes les deux louées.



• Dates de chasse dans les bois communaux

Les samedis: 25 octobre- 22 novembre- 6 décembre- 27 décembre- 17 janvier- 7 février- 28 février

Horaires de chasse : 8h30 – 14 h00

• Eglise

La façade se dégrade de plus en plus. Des chutes de pierre sont fréquentes. Une partie du trottoir de la rue de l'école a dû être sécurisée.



• Déchèterie

Depuis le 1^{er} octobre la déchèterie d'Ecueil accueille, pour une phase expérimentale, une benne mobilier dédiée aux déchets d'éléments d'ameublement comme les tables, les matelas...

• Nids de poule

La société SOLOTRA a ,durant l'été, rebouché les nids de poule de l'ensemble des rues, et en particulier ceux de la rue des lacs.